# Relation CE/Malte: coopération financière et technique, 4ème protocole

1995/0065(AVC) - 10/10/1995

Après un long rappel historique, M.MALERBA(UPE,I) a insisté pour que le protocole avec Malte facilite l'intégration de l'île dans l'Union et les réformes structurelles. Il a mentionné les interventions dans le secteur de l'administration publique, de l'industrie aux fins de reconversion, de la science , de la technologie et de la formation,des infrastructures, des transports, de l'énergie et des télécommunications. Le commissaire VAN DEN BROEK a précisé que les négotiations d'adhésion débuteront avant la ratification des résultats de la conférence intergouvernamentale, mais que l'adhésion semble difficile avant cette ratification. Un calendrier est en train d'être préparé. Le commissaire a assuré le Parlement quant à la volonté de la Commission de l'informer régulièrement de l'évolution des négotiations.